

La Caisse des Dépôts atteste que l'organisme de formation a sous sa responsabilité déclaré l'inscription à la formation.

Numéro de dossier : 401562184018

Informations du titulaire

Nom RAFAI

Nom usuel RAFAI

Prénom ABDELOUAHAB

Dossier de formation

Raison sociale de l'organisme de formation :
AFTRAL

Intitulé de la formation : ADR-Formation Initiale
Matières Dangereuses - Base

Dates de session : du 22/04/2026 au 24/04/2026

Financement validé

Prix de la formation (frais d'examen*) 680,00 €

Vos droits formation - 530,00 €

Reste à payer final (réglé le 12/04/2026) 150,00 €

Dont participation financière obligatoire 150.00 €

* frais d'examen (inclus/non inclus) : se référer à ce qui est inscrit sur la fiche formation

i Informations complémentaires

Le Ministère du Travail (représenté par la DGEFP) dont le siège social est situé à l'Hôtel du Châtelet 127, rue de Grenelle, Paris 7e, et la Caisse des Dépôts et Consignations sont conjointement responsables du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Système d'information du compte personnel de formation » (SI-CPF) conformément à l'article L. 6323-8 du Code du travail.

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées aux fins de « Gérer les Comptes Personnels de Formation » dans les finalités définies à l'article R.6323-32 du Code du travail qui dispose qu'« est autorisé un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Système d'information du compte personnel de formation » (SI-CPF), permettant la gestion des droits inscrits, la gestion du parcours de formation du titulaire du compte, la mise à disposition des informations relatives à l'offre de formation et la prise en charge des actions de formation de l'inscription du titulaire du compte aux formations jusqu'au paiement des prestataires mentionnés à l'article L. 6351-1 du Code du travail. » Le traitement répond une obligation légale (article L. 6323-8 du Code du travail) et réglementaire (article R. 6323-33 du Code du travail), qui inclut la gestion et le contrôle des droits inscrits sur le compte personnel de formation pour les abondements en droits complémentaires.

Aux termes de l'article R.6323-39 du Code du travail : "Les données à caractère personnel et les informations enregistrées dans le traitement sont conservées pendant une durée de trois ans à compter de la date du décès du titulaire du compte personnel de formation."

Les personnes concernées par le traitement « SI-CPF » disposent des droits d'accès, de rectification, de limitation du traitement et de décider du sort de leurs données à caractère personnel après leur décès. Les personnes concernées par le traitement « SI-CPF » peuvent exercer leurs droits en s'adressant par courriel à l'adresse suivante :

mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr

ou par écrit à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Etablissement de Bordeaux 5, rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex, et d'y joindre toute pièce permettant de justifier leur identité et leur demande.

Les personnes concernées par le traitement « SI-CPF » peuvent contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse : <https://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donnees-personnelles> . Les personnes concernées par le traitement « SI-CPF » disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

Nous vous invitons à consulter notre Politique de « Protection des données à caractère personnel » à l'adresse suivante : <https://www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr/employeurs/protection-des-donnees-personnelles>.